

Rieux Volvestre

*L'info
des Rivois*



Rieux Handball : catégorie filles moins de 13 ans, championnes départementales. Photo D.G.

ÉDITO

394 jeunes licenciés, 29 éducateurs pour la plupart bénévoles ont, cette année encore participé à des dizaines d'entraînements, des rencontres amicales, des championnats organisés par les fédérations dans le cadre des écoles de sport créées par les associations de Rieux-Volvestre. Tous pratiquent leurs activités dans des espaces (terrains, salles...) mis gracieusement à leur disposition par la commune.

Respect des règles, respect des autres, dépassement de soi, amitié, convivialité, partage... les valeurs véhiculées par la pratique d'un sport ne manquent pas...
Que la saison 2014-2015 se termine par des défaites ou des victoires, elle reste marquée par l'enthousiasme de nos jeunes sportifs, par le plaisir qu'ils ont à pratiquer leur sport et à retrouver celles et ceux qui partagent la même passion qu'eux.

Merci aux parents, aux éducateurs, aux bénévoles, artisans aussi de ces belles aventures collectives qui forment également les citoyens de demain.
Avant de nous retrouver pour la rentrée associative, je vous invite à découvrir et à partager les multiples manifestations culturelles et festives de la période estivale.

Votre maire, Maryse Vezat

**Permanences des conseillers départementaux :
Maryse VEZAT-BARONIA
et Sébastien VINCINI**

RIEUX-VOLVESTRE

Tous les samedis matin, 10h à 12h. Mairie de Rieux-Volvestre, 05 34 33 14 04

CARBONNE :

1^{ers} jeudis matin du mois (4 juin, 2 juillet, 6 août), 9h à 11h. Mairie de Carbonne, 05 34 33 14 04

MONTESQUIEU-VOLVESTRE

3^e mardi matin du mois (16 juin, 28 juillet), 9h à 11h. Mairie de Montesquieu-Volvestre, 05 34 33 14 04

AUTERIVE :

Dernier vendredi matin du mois (26 juin, 31 juillet), 9h à 11h. Communauté de communes de la vallée de l'Ariège, 05 34 33 32 80

CINTEGABELLE

1^{er} samedi et 3^e samedi du mois (6 juin, 20 juin, 4 juillet, 18 juillet), 9h à 12h. Mairie de Cintegabelle, 05 34 33 32 80



L'Agence technique départementale (ATD) a tenu le 2 mars sa dernière AG du mandat à la salle polyvalente sous la présidence de Pierre Izard, président du Conseil départemental.

DIVAGATION D'ANIMAUX



Rappelons l'obligation de garder les chiens, tenus en laisse sur la

voie publique, ou bien enfermés dans un endroit clôturé. En effet, marcheurs, sportifs sont trop souvent confrontés à des chiens en liberté. Il est bon que chacun puisse se promener en toute sécurité dans nos belles contrées !

Nouveaux horaires du Centre des impôts de Muret

De nouveaux horaires ont fait l'objet d'un arrêté soumis au préfet de la Haute-Garonne, signé le 6 février 2015 et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

- Lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- Mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Les horaires d'accueil téléphonique ne sont pas modifiés.

Le site impots.gouv.fr est accessible 24 h/24 et 7j/7.

PISCINE MUNICIPALE

Bassin d'hiver, bassin d'été. La piscine d'hiver fermera ses portes le 19 juin. Celle d'été ouvrira le 1^{er} juillet.

www.mairie-rieux-volvestre.fr



Bulletin municipal édité par la commune de Rieux-Volvestre, Hôtel de Ville, 7, place Monseigneur-de-Lastic, 31310 Rieux-Volvestre. Tél. : 05 61 98 46 46. Directrice de la publication : Maryse Vezat. Ont collaboré à ce numéro : l'équipe municipale, le service Enfance et Jeunesse, l'Office de tourisme, le Sivom. Conception et réalisation : In extenso, 31310 Canens, 05 61 90 29 15.



PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE avec M. Sadok Senoussi, conseiller en insertion

Mercredi 3 juin, 1^{er} juillet, 29 juillet, 12 août, 9 septembre, 4 novembre, 2 décembre. Mairie, 1^{er} étage

ENTRETIEN

Il est obligatoire de procéder à l'entretien des parcelles en friche une fois par an au moins, avant le 30 juin de chaque année.

ÉCOBUAGE ET FEU



Par mesure de sécurité, tout feu est interdit dans les jardins ou les champs durant la période d'été du 15 juin au 15 septembre, par arrêté préfectoral de la Haute-Garonne du 25-09-2006.

VIE ÉCONOMIQUE

BIENVENUE À**> Lilian Huguet**

Entretien de chaudières, chauffe-eau solaire, pompe à chaleur, poêles bois-granulés.

Tél. : 06 61 99 96 17

lilian-huguet@orange.fr

> Nadine Huguet

Vente et relooking de meubles.

Tél. : 06 62 60 95 71

Nadine.huguet@bbox.fr

www.facebook.com/les.meubles.de.nadine

À la boutique : Objets cadeaux, fleurs et plantes, déco.

19, place du Préau

> Bar L'Ami Temps des Archers

Pour tout renseignement, contactez le bureau de tabac : 05 61 87 15 55.

> Bowling des Pyrénées

3, route de Latrape.

Tél. : 05 61 90 59 56

> Restaurant CanteGrill

ouvert 6j/7.

3, route de Latrape.

Tél. : 05 61 87 49 14

cantegrill.restaurant@gmail.com

> Jonathan Pascalet

Petits travaux, entretien, jardinage.

Tél. : 06 75 63 90 04.

jonathan.pascalet@o2.fr



MARCHÉ HEBDOMADAIRE
tous les dimanches matin,
promenade du Préau.



5^e ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ :
DIMANCHE 28 JUIN AU MATIN.
PROMENADE DU PRÉAU. ANIMATIONS GRATUITES

ACCESSIBILITÉ

2015 était la date prévue pour rendre accessibles les établissements recevant du public : commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, établissements scolaires...

L'agenda d'accessibilité programmé permet à tous les gestionnaires et propriétaires de ces établissements recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de leur établissement après le 1^{er} janvier 2015.

Il correspond à un engagement pour réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3

ans), les financer et respecter les règles d'accessibilité.

Il doit être déposé avant le 27 septembre à la mairie (et dans certains cas particuliers auprès du préfet).

POUR TROUVER :

- un outil d'autodiagnostic destiné aux commerçants de proximité,
- des renseignements pratiques pour chaque situation, y compris en cas de difficultés financières importantes,
- des fiches pratiques pour chaque catégorie d'ERP.

www.accessibilite.gouv.fr

URGENCES

> SAMU-Urgence vitale : 15

> Médecin de garde : 3966

> Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 60 17

> Pompiers : 18

> Mairie : 05 61 98 46 46

> Police municipale : 05 61 98 46 48

> Bibliothèque : 05 61 87 63 33

> Crèche Les Petitouts : 05 61 87 12 09

> Centre de loisirs : 05 61 87 58 70

> Service Jeunesse : 05 61 87 08 58 et 06 13 14 24 19

> Office de tourisme : 05 61 87 63 33

> Piscine : 05 61 87 68 32

> Radio Galaxie 98,5 FM : 05 61 87 55 48

> ESAT Le Ruisselet : 05 61 87 68 34

> EHPAD L'Orée du Bois : 05 61 87 61 51

> SIVOM

– ESA (équipe spécialisée Alzheimer) : 05 61 90 86 36. esarieux31@orange.fr

– Soins à domicile : 05 61 90 86 36

– Aides ménagères : 05 61 87 11 44

– Accueil-hébergement : 05 61 87 98 83

– Portage des repas : 05 61 90 87 15

– Camping, mobil-homes, chalets :
05 61 87 98 83

> Communauté de communes
du Volvestre : 05 61 90 80 70

> Mission locale pour l'emploi (moins de 26 ans), permanence : RDV au
05 61 51 54 31

> Emmaüs, 1, rue des Artisans,
31390 Carbonne : 05 61 87 26 68

> Épicerie solidaire Escale,
zone artisanale,
chemin du Marchandaou,
31310 Rieux-V^{tre} : 05 62 01 53 87

> Déchetteries
ouverture du mardi au samedi :
8h30 – 12h et 14h – 18h.
Carbonne : 05 61 87 80 81
Montesquieu-V^{tre} : 05 61 90 69 08

Le policier municipal tient une permanence
à la mairie le mercredi de 14h à 16h30.

2015 : un budget maîtrisé

La réunion du conseil municipal du 14 avril 2015 a validé le résultat du budget 2014, puis voté le budget 2015.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Fonctionnement	
Recettes	2 780 154,34 €
Dépenses	2 100 964,54 €
Investissement	
Recettes	965 876,59 €
Dépenses	1 169 805,05 €
Résultat global	+ 475 261,32 €

Vote à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2015 : des dépenses maîtrisées, des impôts stabilisés

BUDGET PRIMITIF 2015

Fonctionnement	
Recettes	2 069 918,00 €
Report du résultat 2014	+ 475 261,32 €
Total des recettes	2 545 179,32 €
Dépenses	2 100 964,54 €
Investissement	
Recettes	1 397 122,46 €
Dépenses	1 193 194,00 €
Dépenses 2014 reportées	203 928,46 €
Total des dépenses	1 397 122,46 €
TOTAL DU BUDGET 2015	3 942 301,78 €

Vote du budget primitif 2015 : pour : 19 (groupe majoritaire)
contre : 4 (groupe minoritaire)

Deux orientations :

- maintien des enveloppes globales avec maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- malgré une baisse de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État (DGF) et une augmentation des charges (Temps d'accueil périscolaire – TAP, instructions des dossiers d'urbanisme payantes désormais pour la commune...), les taux des impôts locaux n'augmentent pas.

Taux d'imposition à Rieux-Volvestre

	2014	2015
Taxe d'habitation	16.30 %	16.30 %
Taxe foncière (bâti)	11.28 %	11.28 %
Taxe foncière (non bâti)	53.00 %	53.00 %
CFE	12.89 %	12.89 %

- Maintien pour l'année 2015, d'un abattement à la base de 15 % que la commune de Rieux-Volvestre est une des seules à conserver.

Exemple d'économie réalisée par un ménage rivois :

- base locative : 6 877 €,
- économie totale de 111,97 €

Espace info énergie de la Haute-Garonne



La rénovation énergétique est le plus sûr moyen de maîtriser votre facture. Elle est aussi une façon d'augmenter la valeur de votre patrimoine immobilier.

Au-delà des aspects financiers, la rénovation énergétique améliore le confort intérieur : courants d'air, sensation de paroi froide et humidité peuvent être neutralisés par une isolation adaptée (murs, toiture, menuiseries) ou un changement de système de chauffage ou la pose d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée). La Région Midi-Pyrénées est là pour vous aider avec l'éco-chèque logement. Il est délivré pour tous types de travaux permettant une économie d'au moins 25 % des consommations d'énergie (chauffage, isolation, remplacement de menuiseries, etc.).

Quel est son montant ?

- 1 000 € pour les propriétaires bailleurs qui conventionnent avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)
- 1 500 € pour les propriétaires occupants sous condition de ressources.

L'éco-chèque est cumulable avec d'autres aides (crédits d'impôts, éco-PTZ, Habiter mieux...)

Comment ça marche ?

L'éco-chèque est particulièrement simple d'utilisation puisqu'il est un

réel moyen de paiement à remettre directement au professionnel qui a réalisé les travaux chez vous : il n'y a pas d'argent à avancer, l'aide arrive en amont. L'éco-chèque est cumulable avec l'ensemble des autres aides disponibles.

Où s'informer ?

Le portail régional.
Par où commencer ?
Se poser les bonnes questions.
Quelles aides mobiliser ?

Consultez le portail régional dédié à la rénovation énergétique : www.midipyrenees.fr/ecoenergie

ESPACE INFO ÉNERGIE DU PAYS SUD TOULOUSAIN

BP 17, 68, rue de l'Église, 31390 Carbonne. 05 61 97 34 20
Courriel : infoenergie-sudtoulouse.fr
www.plan-climat-energie-sudtoulouse.fr
Lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi de 14 h à 17 h.

PERMIS DE CONSTRUIRE

> CE QUI CHANGE

L'instruction des dossiers

Aux termes de l'article 134 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 (loi ALUR), à compter du 1^{er} juillet 2015, les services de l'État ne réaliseront plus l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes de moins de 10 000 habitants faisant partie d'un établissement public de coopération intercommunale regroupant 10 000 habitants ou plus. Pour pallier l'arrêt de cette mission par les services de l'État, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Sud toulousain a décidé de créer un service d'instruction des autorisations d'urbanisme conformément aux articles R 410-5 et R 423-15 du Code de l'urbanisme. Ce service sera gratuit pour les usagers mais chaque dossier sera facturé à la commune dans laquelle réside l'usager. Cette dépense sera désormais à inscrire dans le budget communal : il s'agit d'une nouvelle dépense obligatoire pour la commune.

Ce service sera opérationnel au 1^{er} juillet 2015, dans les locaux actuels de la DDT, 31, chemin Saint-Laurent 31310 Carbonne.
Ouverture au public :
- Mardi de 13 h 30 à 16 h 30,
- Jeudi de 9 h à 12 h.
Tous les jours sur rendez-vous au 05 61 97 80 30.

> CE QUI NE CHANGE PAS

À Rieux-Volvestre, vous pouvez continuer à solliciter le service Urbanisme de la mairie pour tout renseignement, information et assistance au montage des dossiers. Ces derniers continuent à être déposés en mairie.

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

Le Plan local d'urbanisme est le document qui régit les règles relatives à l'implantation des constructions sur le territoire communal. Approuvé en 2004, il nécessite une révision pour mettre en place un nouveau projet de planification adapté aux exigences des lois et règlements en vigueur.

Le lancement de cette révision a débuté fin 2009, suite à une délibération du conseil municipal prise en janvier de la même année.

Qui sont les acteurs du PLU ?

LE CONSEIL MUNICIPAL, ACCOMPAGNÉ DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Afin d'accompagner les élus, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Interfaces + et à l'Atelier Diaz Architecte. Leurs compétences en matière d'urbanisme, d'architecture et d'environnement permettront la réalisation d'un document d'urbanisme cohérent. L'étude a démarré par la mise en place d'un diagnostic territorial complet, puis s'est poursuivie par la définition du projet d'aménagement et de développement durable basé sur les résultats du diagnostic.

LES ORGANISMES PUBLICS ASSOCIÉS

D'une part, afin d'assurer une sécurité juridique au Plan local d'urbanisme, les services de l'Agence technique départementale (ATD) accompagnent le conseil municipal dans le déroulement administratif de l'étude : procédure d'appel d'offres, procédure d'élaboration, prise de délibérations, arrêtés municipaux...

L'élaboration du Plan local d'urbanisme doit respecter les lois en vigueur, mais également les intérêts supra-communaux. Appelés « personnes publiques

associées », les principaux organismes sont :

- les services de l'État (respect des lois et protection des monuments historiques classés),
- le conseil départemental (respect des projets départementaux),
- la chambre d'agriculture (respect des enjeux du monde agricole),
- le Schéma de cohérence territoriale du Sud toulousain et la Communauté de communes du Volvestre (respect des projets intercommunaux, du Programme local de l'habitat),
- les services gestionnaires des réseaux publics (respect des capacités existantes, voire des projets de renforcement et/ou d'extension).

La population a également son rôle à jouer

Afin d'associer les Rivois à cette étude dans l'intérêt collectif et général du territoire, le conseil municipal a choisi de procéder ainsi :

> Au fur et à mesure de la réalisation de l'étude, une exposition permanente des dossiers sera tenue en mairie. Vous pourrez consulter les dossiers en libre disposition, sur place uniquement, dans une salle réservée à cet effet.

Vous pourrez inscrire vos remarques sur un registre mis à disposition. Vous

serez informés de la mise à disposition des dossiers par voie de presse et d'affichage.

> Une réunion publique s'est tenue en mairie, le 29 avril pour une présentation du dossier, suivie d'un moment d'échanges et débats.

> Avant l'approbation du Plan local d'urbanisme, vous aurez à nouveau la possibilité de vous exprimer sur ce dossier, dans le cadre d'une enquête publique, dont les dates vous seront communiquées.

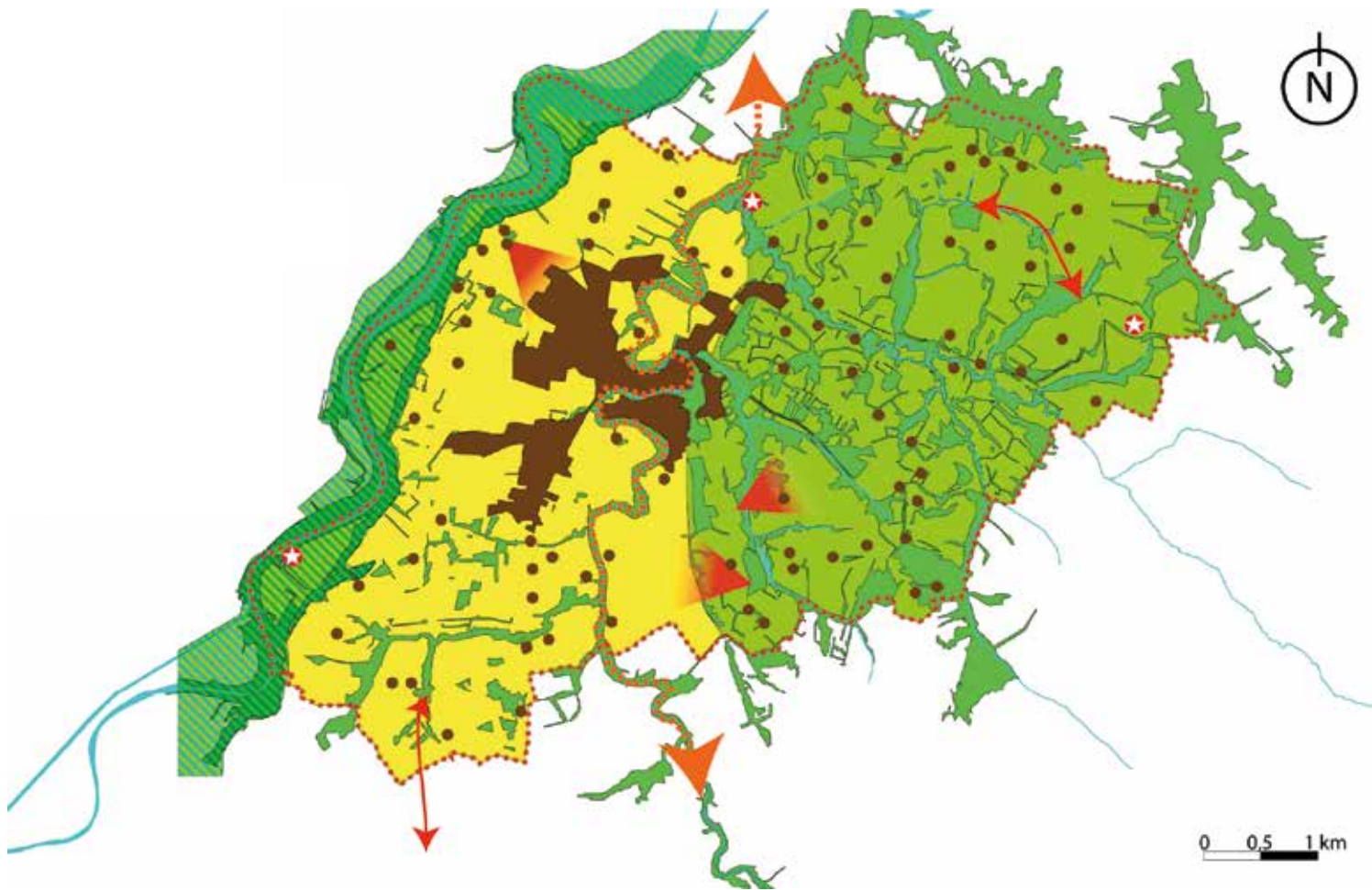
Quels sont les objectifs phares du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ?

Le conseil municipal se doit d'élaborer un document d'urbanisme répondant aux lois en vigueur, suivant les principes de préservation de l'environnement, d'équité sociale et du cadre de vie, de développement économique. La mise en place du projet a traduit une réflexion croisée de ces trois principes, sur la base des atouts/faiblesses de notre territoire issus du diagnostic complet réalisé dans un premier temps, et des attentes des documents d'urbanisme supra-communaux : Programme local de l'habitat et Schéma de cohé-

POUR EN SAVOIR PLUS : Les lois régissant la révision du PLU sont retranscrites dans le Code de l'urbanisme ; partie législative livre premier, partie réglementaire livre premier.

Lien internet : www.legifrance.gouv.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME ET SES ENJEUX



rence territoriale (Scot) Sud toulousain notamment. Ainsi, les enjeux ci-dessous ont émergé :

- > Prendre en compte les orientations du Scot du Sud toulousain,
- > Pérenniser les objectifs du Programme local de l'habitat dans le parc de logement,
- > Préserver et mettre en valeur les espaces naturels dans le respect des objectifs fixés par le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE), le Scot et le cadre législatif,
- > Adapter le PLU à l'objectif 3 100 habitants à l'horizon 2030,
- > Préserver les terres agricoles en évitant l'étalement urbain,
- > Permettre le développement de l'activité agricole,
- > Prendre en compte les trames vertes et bleues (voir carte ci-contre),
- > Préserver et améliorer le cadre de vie,

> Préserver et mettre en valeur les points de vue remarquables, les éléments remarquables du patrimoine bâti,

- > Préserver la population des risques,
- > Favoriser une mixité sociale en diversifiant l'offre d'habitat,
- > Permettre le développement des activités économiques,
- > Intégrer les déplacements et l'accessibilité au cœur des projets d'aménagement,
- > Préserver la qualité des services et des équipements,
- > Préserver la centralisation des équipements et des services publics,
- > Assurer le même niveau d'équipements à chaque habitant.

Ces enjeux sont déclinés au sein du PADD, document que nous vous invitons à venir consulter en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Un développement urbain maîtrisé

- Espace urbain existant
- Bâti isolé

Préservation des espaces naturels

- Zone Natura 2000

Maintien des continuités écologiques

- Trame verte existante
- Trame bleue existante

Développement des continuités écologiques

- Continuité écologique à créer

Préservation du cadre de vie

- Liaison douce à créer
- Point de vue à préserver
- Patrimoine à préserver

Protection des filières agricoles

- Dominante de cultures céréalières
- Dominante de prairies

Le désherbage en milieu urbain

Adventice, vous connaissez ? Ce terme désigne une plante qui pousse n'importe où sans avoir été semée. Une plaie pour nos services espaces verts et propreté, chargés de l'éradication de ces « mauvaises herbes ».

Les chiendent, pissenlit, cuscute et autres plantains s'insinuent partout, n'hésitant pas à s'épanouir dans les joints, voire même à travers les bétons.

Bien que d'une incontestable efficacité, il est désormais avéré que le désherbage chimique pose d'énormes problèmes, tant sur le plan de la santé humaine que sur celui de ses effets désastreux sur l'environnement et tout particulièrement au niveau des milieux aquatiques. À ce titre, il semble

Qu'est-ce qui est sale ?

Un pissenlit au pied du mur ou des pesticides dans la nappe phréatique ?

que la toxicité du produit soit directement liée non seulement à la molécule active, mais aux adjuvants qui

lui sont associés. Sous sa forme pure, la molécule n'adhère pas aux feuilles. Ces adjuvants ont des effets délétères sur les cellules embryonnaires humaines et

seraient à l'origine de nombreux cancers et de fortes présomptions pèsent quant à leur possible responsabilité sur le développement de certaines formes de maladies d'Alzheimer ou de Parkinson.

Notre village s'engage dans une gestion différenciée (« zéro phyto ») avec une recherche d'alternative aux techniques de désherbage chimique.

Le Zéro Phyto c'est quoi ?

C'est la suppression progressive de tous les pesticides, mais également insecticides, fongicides, acaricides et par extension l'utilisation raisonnée des engrais chimiques.

Des solutions techniques existent. Techniques préventives : les plantes couvre-sols, le paillage... Techniques curatives : désherbage mécanique, thermique, manuel...

En revanche, sans que cela pose problème, une plus grande tolérance à l'égard de certaines zones pouvant accepter la végétation spontanée et maîtrisée doit être acceptée.

Laissons les plantes spontanées s'épanouir en veillant à leur bonne intégration et à leur maîtrise. Nous devons changer notre regard...

En tout état de cause, l'utilisation des désherbants sera interdite dans tous les espaces verts, jardins publics et parcs dès le 1^{er} mai 2016.

La vente des produits aux particuliers sera interdite en 2022, plus sûrement en 2018.

RENOUÉE DU JAPON : UNE ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

Incroyables plantes, ces renouées du Japon, qui ont colonisé le monde à partir de quelques pieds importés du Japon par un médecin bavarois vers 1840.

Elles sont devenues invasives et cela uniquement par fragmentation et dispersion de leurs tiges et rhizomes. La renouée du Japon est d'ailleurs inscrite à la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature des 100 espèces les plus préoccupantes. C'est sur les cours d'eau que les renouées du Japon connaissent le plus fort développement. En se dispersant grâce aux crues, en résistant aux engorgements ou aux assècs prolongés du sol, en mobilisant rapidement toutes les ressources nutritives et énergétiques du milieu, voilà une géante qui s'est fait sa place durablement sur les berges de l'Arize.

Mais que deviennent la ripisylve (formations boisées linéaires étalées le long de petits cours d'eau) envahie et la faune de nos rivières ? Actuellement, elles régressent. La régénération des forêts humides est bloquée et les arbres morts ne sont plus remplacés. Les insectes désertent les zones envahies... Si les renouées du Japon sont des plantes impressionnantes, leurs effets sur les zones humides sont malheureusement très inquiétants.



Source internet et Wikipédia.



Devant le panneau au pont d'Auriac, Maryse Vezat, maire et ses adjoints Michel Barbero et Michel Audoubert.

Nouveau sentier de promenade « Au fil de l'Arize »

Un nouveau sentier sur les berges de l'Arize vient de voir le jour. La municipalité a répondu favorablement au projet « Portraits de Paysages » à visée touristique et environnementale, proposé par le Pays du Sud toulousain, le Syndicat de l'Arize et soutenu par l'État.

À partir du pont d'Auriac, deux panneaux présentent l'Arize et le moulin du Chapitre. En longeant les berges, le chemin monte à la cité des Badorques d'où le promeneur a vue sur la chaussée et les méandres

de la rivière. Le choix des cheminements, les travaux et les aménagements ont été validés par les services du Conseil en architecture, urbanisme et environnement et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aména-

gement et du logement, en concertation avec les élus et les partenaires institutionnels.

Pour valoriser encore le site en contrebas du pont d'Auriac et faciliter l'accès aux handicapés et aux jeunes pêcheurs, un aménagement est prévu sur cette berge face au lavoir.

Il s'agit d'un projet de ponton d'une longueur de 8 mètres avec le concours de la Fédération de pêche et de l'Association pour la pêche et la protection du milieu aquatique de notre commune.



« L'Ours polaire » et la « La Banquise », réalisés par les 5/7 ans

Tom Pouce expose

Depuis le début du mois d'avril, vous avez pu voir dans le hall de la mairie quelques-unes des réalisations faites par les enfants de l'accueil de loisirs Tom Pouce pendant les vacances de février : maquettes, expositions photo, ours polaire, baleine arctique...

Sur les différentes périodes de vacances scolaires, les enfants de Tom Pouce ont joué aux explorateurs en herbe. Après avoir étudié la vie sous terre pour les vacances de la Toussaint, ils sont partis à la découverte de la vie sur terre pour les vacances de février : découverte de la faune et de la flore (3/4 ans), du pôle Nord (5/7 ans) et du milieu montagnard (8/11 ans).

Durant les vacances de printemps, les enfants ont voyagé dans les airs et finiront avec un périple dans l'espace au mois de juillet.

**TU AS ENTRE 3 ANS ET 12 ANS,
viens les rejoindre, les inscriptions sont ouvertes !**

Priorité aux activités culturelles

Dans les orientations du nouveau temps périscolaire (TAP) la commune a donné une place de choix aux activités culturelles. Les enfants ont pu participer à un atelier théâtre, à un atelier clown, s'initier à la terre et à la musique et participer à un atelier d'art ainsi qu'à un atelier de dessin. Dans ce numéro, nous avons voulu donner la parole à deux animatrices, Susana et Stéphanie.



Susana supervise la réalisation de la fresque.

L'ATELIER DESSIN DE SUSANA

« Durant cette première année, j'ai voulu donner aux enfants quelques notions sur l'histoire de la peinture, leur proposer différents supports et méthodes, les laisser expérimenter. J'ai essayé de leur transmettre le plaisir de dessiner, de peindre. Ils ont trouvé les murs tristes alors, ensemble, nous nous sommes lancés dans la réalisation d'une fresque. Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination pour proposer un monde magique et coloré. »



Détail de la fresque Il était une fois...

Les addictions

Les conduites addictives sont problématiques car elles peuvent générer des dommages physiques, psychiques et sociaux.

Elles concernent l'usage de substances réglementées (tabac, alcool) et illicites (cannabis, autres drogues), ainsi que les addictions comportementales (usages à risques des outils numériques, jeux vidéo...).

La consommation de substances psychoactives est un réel sujet de préoccupation des parents mais aussi des élus locaux. La volonté locale est de travailler à mettre en place une stratégie de prévention avec l'ensemble des acteurs des collectivités territoriales : l'intercommunalité ainsi que le conseil départemental qui lance une opération d'envergure à destination des collégiens.

Pour soutenir les familles, une campagne a été lancée le 12 janvier 2015 pour faire connaître et valoriser les « CJC » (Consultations jeunes consommateurs). L'objectif de ces consultations est d'accueillir gratuitement et anonymement dans des lieux ouverts et confidentiels de jeunes mineurs ou majeurs (seuls ou accompagnés de leur parent ou d'un proche) en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage. Le principe est de faire le point, de proposer une aide avant que la consommation ne devienne problématique.

Toutes les questions d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux.

Alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, jeux vidéo, tabac...
Il existe un endroit pour en parler et faire le point.

0 800 23 13 13
 Consultations gratuites et anonymes

LES CJC SONT PRÉSENTES DANS NOTRE DÉPARTEMENT :

- Saint-Gaudens, Toulouse Métropole, sud du département, Communauté d'agglomération du Muretain...
- Permanences CFA (Blagnac, Muret, Beauzelle, Toulouse).

L'ATELIER RÉCUP'ART DE STÉPHANIE

« Les enfants apportent de chez eux des objets du quotidien destinés à être jetés. La consigne, qui au départ pouvait s'apparenter à un défi, est de créer des tableaux et des sculptures avec pour seule contrainte de ne représenter que de l'abstrait, sortir du schéma de reproduction.

Au début, les enfants ont eu du mal à se laisser aller. Je leur demandais l'inverse de ce qu'ils ont, en général, l'habitude de faire en dessin, en arts plastiques : il fallait faire quelque chose qui n'existe pas, qui ne reflète pas la réalité. Dès le premier tableau terminé, ils se sont pris au jeu et ont dépassé ce que je pouvais imaginer. Ils ont compris aussi au travers de notre démarche que l'art, loin d'être onéreux et élitiste, peut être pratiqué avec jeu et par tous. »



Atelier récup'art.



Une réalisation des enfants de l'atelier récup'art.

POUR PRÉPARER LA RENTRÉE 2015-2016



Pensez...

- > à inscrire vos enfants à la mairie puis à l'école pour une première année en maternelle ou au CP
- > à rendre dans les délais l'inscription sur les services périscolaires et à Tom Pouce
- > à transmettre en mairie l'inscription à la cantine.

Sans ces documents à retourner à la mairie, nous ne pourrions pas accueillir vos enfants.



Bienvenue à Florian

sur le service jeunesse, qui remplace Gwendolina pendant son congé maternité.

Les écoles de sport

Rieux-Volvestre compte quarante associations déclarées dans le cadre de la loi 1901, dont 14 associations sportives. Ces clubs pratiquent leurs activités sur des installations ou des sites mis à disposition par la commune.

Parmi ces associations, huit animent toute l'année une école de sport encadrée par des éducateurs diplômés de leur fédération. Trois structures emploient des professionnels des métiers du sport titulaires d'un brevet d'État. Les fédérations imposent ce niveau de compétence à leurs adhérents pour permettre une qualité d'enseignement labellisé. Le nombre d'éducateurs diplômés, la qualité des ins-

tallations et le nombre d'adhérents ouvrent des droits à des subventions de fonctionnement de la région et du département. Les différents clubs de la commune sont inscrits dans les compétitions départementales et régionales, ils représentent en portant les couleurs rouge et noir notre ville-cité. L'équipe municipale au travers de la commission vie associative qui assure un suivi et centralise les besoins de

ces écoles soutient toutes les initiatives qui favorisent le bénévolat, l'épanouissement des jeunes et les valeurs du sport.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS
qui aura lieu le dimanche 6 septembre vous permettra de découvrir les activités enseignées, les tarifs très accessibles et de rencontrer les différents responsables des écoles de sport.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES QUI ONT UNE ÉCOLE

Nom de l'école	Nombre de licenciés jeunes	Nombre d'éducateurs	Label	Contact
ÉCOLE FOOT BALL	63	12	FFF	cerrutti.jc31@gmail.com
ÉCOLE DE HAND	125	11	FFH	florence.milhorat@gmail.com
ÉCOLE DE TENNIS	61	1	FFT	tennis.rioux-volvestre@hotmail.fr
AGV	30	1	–	agvrioux@yahoo.fr
CENTRE ÉQUESTRE	78	1	EFE, PCF, CCF	ce.volvestre@free.fr
BOXE	25	1	–	hmi@usrboxeanglaise.com
PÉTANQUE	10	1	FFP	serge.lourde@orange.fr
VOILE AVIRON	2	1	–	contact@usrvoileaviron
TOTAL	394	29	–	



1^{er} titre départemental pour Rieux Handball.



Les jeunes U7 lors d'un entraînement de l'USR Foot.

9^e FESTIVAL DU CONTE – 23, 24, 25 JUILLET

Le festival se déroule dans quatre villages : Gensac-sur-Garonne, Latrape, Lavelanet-de-Comminges, Rieux-Volvestre. Il est organisé par l'association « Et cric et crac au bout du conte ».

Renseignements et réservation : 05 61 87 63 33/06 48 13 37 28



PROGRAMMATION À RIEUX-VOLVESTRE

Jeudi 23 juillet

Centre de loisirs du plan d'eau. Gratuit.
> 10 h 30 : David Tormena

Jardin de la mairie
> 17 h 30 : Saynètes contées par les enfants de l'atelier conte du centre de loisirs
> 18 h : Apéro conté, préparé par le comité des festivités rivoises avec David Tormena

Parc des Jacobins
> 20 h 45 : inauguration du festival
> 21 h : soirée contée Pierre Ricard

ÉCHANGES RIEUX-VOLVESTRE/FONT RUBÍ POUR LES FÊTES DE LA SAINT-JEAN

Dans le cadre des échanges organisés par les Comités de jumelage des deux villes, une importante délégation de Font Rubí, sera reçue par le Comité des festivités rivoises et l'Association Europe Volvestre les 26, 27 et 28 juin 2015.

Le samedi 27 juin au soir un repas ainsi qu'une animation musicale sont prévus sous chapiteau à proximité du terrain de sports. Pour faciliter la tâche des organisateurs, nous vous saurions gré de manifester votre engagement en remplissant le coupon-réponse prévu à cet effet.

VENDREDI 26 JUIN

Arrivée de la délégation catalane vers 20 h 30 à la salle polyvalente, Réception par le Comité permanent des festivités rivoises, des Rivois et Rivoises qui le souhaitent, tous invités à cette occasion, du Comité de jumelage et d'une délégation municipale. L'hébergement se fera dans les familles d'accueil.

SAMEDI 27 JUIN

9 h 30 : Visite de la ville avec les familles d'accueil,
11 h : Découverte et étude du parcours pour la manifestation de fin d'après-midi,

12 h : Apéritif d'honneur et repas en commun de la délégation catalane au préau avec les familles d'accueil,
17 h 30 : Préparation des groupes folkloriques de Font Rubí devant la cathédrale (Les Gitanes, les Cercollats, les Pastorets, les Capgrossos et les Bastoners),
18 h : Départ du défilé devant la mairie, trajet rue de l'Évêché, la halle, rue Labastide pour arriver au préau devant le kiosque,
20 h : Apéritif animé par une banda et repas ouvert aux Rivois et Rivoises, servi par le traiteur de renommée « Calbet » avec au menu : salade paysanne, civet de cuisse de canard, gratin ariégeois, bethmale et sa



Gitanes de Font Rubí pour la fête de la Saint-Jean.

confiture de cerise noire, Saint-Honoré en dessert. Un DJ animera cette soirée amicale et conviviale où le feu traditionnel pour cette fête se fera côté Arize. Les bombes déclencheront l'événement.

DIMANCHE 28 JUIN

11 h : Prestations des groupes de Font-Rubí au marché,
12 h 30 : Repas dans les familles d'accueil,
15 h : Départ de la délégation catalane de la salle polyvalente.

ÉCHANGES RIEUX-VOLVESTRE/FONT-RUBÍ – INSCRIPTION POUR LES FÊTES DE LA SAINT-JEAN

Coupon à remettre avant le vendredi 19 juin 2015 au secrétariat de la mairie ou à l'Office de Tourisme de Rieux-Volvestre.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Accepte d'héberger : (nombre)..... personnes pour les nuits du vendredi 26 et du samedi 27 juin 2015.

Participera au repas du samedi 27 juin 2015 à 20 heures : OUI NON

17 € x personne(s) – Gratuit pour les moins de 12 ans et pour la délégation catalane. Prévoir le couvert pour chaque participant.

Paiement à joindre à l'inscription avant le vendredi 19 juin 2015, à l'ordre de « Association Europe Volvestre » ou « Comité Permanent des Festivités Rivoises ».



Animation pour les enfants à la bibliothèque

Votre espace culturel

L'espace Jeunesse

Depuis la rentrée scolaire 2014, le secteur Jeunesse s'est enrichi d'un rayon « Romans – Enfants – Premières lectures » qui connaît un succès certain auprès d'un public en soif d'apprendre : le plaisir de pouvoir lire seul (ou presque) un roman, comme les grands !

Le reste du fonds Jeunesse se compose de documentaires petite enfance, albums jeunesse et albums pour tout-petits, romans pour enfants et adolescents, bandes dessinées, mangas...

Les classes élémentaires fréquentent la bibliothèque à raison d'une fois par mois, pendant le temps scolaire. Les élèves peuvent ainsi bénéficier des expositions mensuelles présentées

par l'Office de tourisme. La bibliothèque met à disposition des ouvrages en lien avec ces expositions.

Cette année, l'exposition sur les « Pompiers de Rieux » a connu un franc succès, d'autant que des lectures sur le sujet ont été faites et qu'un pompier volontaire s'est rendu disponible à chaque visite des élèves afin de répondre à leurs diverses questions. Pour le mois de juin, Peggy Bodinier expose ses peintures « Shabby flowers ». En juillet et août, la galerie accueillera l'exposition de Béatrice : « Ma liberté !? » en relation avec le festival des Théâtrales.

Un spectacle offert par la médiathèque départementale et le conseil départemental a été donné devant plusieurs

classes élémentaires le 28 mai. Il s'agissait de l'animation « Zygomatique Tactique » par la Compagnie Fabulax de Toulouse, fantaisies théâtrales et musicales de deux comédiennes, sur des chansons de Ricet Barrier, des poèmes de Desnos, Éluard, Carême, Lichet, Charpentreau, Prévert.

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque accueille les jeunes enfants du centre de loisirs pour une animation ciblée, en relation avec le programme établi par les animateurs de Tom Pouce.

L'espace Adultes

Il s'est enrichi cette année d'un rayon « Compostelle » et « Fonds local », fort prisé des lecteurs. La bibliothèque a fait l'acquisition des divers prix littéraires de la rentrée de fin d'année 2014, parmi lesquels des œuvres de Patrick Modiano, Prix Nobel de littérature 2014. Depuis le mois de novembre, les documents concernant la « Grande Guerre 1914 – 1918 » ont été mis en exposition dans la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Martine vous accueille à la bibliothèque municipale :

- mardi de 16 h à 18 h
- mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- samedi de 10 h à 12 h

Bibliothèque municipale de Rieux-Volvestre
Entrée au n° 1, rue de l'Ort
(accès ascenseur)

ou par le jardin de la mairie,
parking derrière la mairie (accès escalier)
Contact : 05 61 87 63 33
biblio-rioux31@orange.fr



COUPON RÉPONSE

ÉCHANGES RIEUX-VOLVESTRE/FONT-RUBÍ – INSCRIPTION POUR LES FÊTES DE LA SAINT-JEAN

MAIRIE DE RIEUX-VOLVESTRE

Secrétariat
7, place Monseigneur-de-Lastic,
31310 Rieux-Volvestre.

OFFICE DE TOURISME DE RIEUX-VOLVESTRE

9, rue de l'Évêché,
31310 Rieux-Volvestre.



Les rendez-vous de l'été

JUIN

Samedi 13 et dimanche 14



> **Via Garona**
Plan d'eau.

Mercredi 17, de 15 h à 21 h

Jeu 18, de 17 h à 21 h

PRONOMADE(S)

EN HAUTE-GARONNE

Centre national des arts de la rue

> **Pronomades**

Cie Atelier de papier, Pas à Pas – Step 1,
« une promenade sonore et plastique à faire
en solitaire, un casque sur les oreilles et les
yeux grand ouverts ».

Rendez-vous à l'heure qui vous convient
sous la halle et suivez le chemin balisé dans
le village. Gratuit.



Samedi 20

> **Fête de la musique.**

Halle. À partir de 16 heures.

Samedi 27

> **Feu de la Saint-Jean.**

Promenade du Préau. 22 h 30.

JUILLET

Dimanche 5

> **Fête de l'EHPAD l'Orée du Bois**

À partir de 10 h.

Vendredi 17

> **31 Notes d'été.**

Gratuit.

21 h, Halle

Cie Les Baigneurs :

« Le Bain »

Danse en tous sens
dans une baignoire.

Une baignoire et une danseuse se livrent à
un jeu aquatique, un condensé d'énergie et
de poésie.

21h30, place de la Cathédrale

Brutla, orchestre improbable

Rock, pop, musette, trad, musiques
improvisées...

Rendez-vous découvertes. Gratuit.

Inscription obligatoire : 05 61 87 63 33

- Bateau sur l'eau > Au plan d'eau
Voile (à partir de 7 ans), en canot ou en
aviron (à partir de 11 ans)
- Balade en poney pour enfants dans le
cœur du village > Départ Office de tourisme
- Visite insolite d'un lieu du patrimoine de
Rieux, habituellement fermé au public
> Départ Office de tourisme

Dimanche 19

> **Chants autour de Nougaro, Jean Andreu**

Centre Pierre-Hanzel.

Spectacle à 18 h suivi d'une collation.



Jeu 23

> **Festival du conte**

> voir programmation p. 13

AOÛT

Samedi 8 et dimanche 9

> **Festival des Théâtrales**

Les Théâtrales

Samedi 8 août

• **DANS LE PARC DES JACOBINS**

16 h : *Petit mousse veut voir le monde,*
Foyer des Jeunes

18 h : *Ébauches de Pinter,* Théâtre de
l'En-cas

21 h : *Déstockage,* Famille Vicenti

• **DANS LES GEÔLES DE LA TOURASSE**

19 h 30 > 20 h : Gargouilles & chimères,
sculptures par Virginie Bauwens-Kapov,
lecture par Maud Alvaro

• **AU MOULIN DES PAOUS, BORD D'ARIZE**

Samedi, 23 h : Sonia & Mickaël

Dimanche 9 août

• **DANS LE PARC DES JACOBINS**

À l'espace Librairie, à 17 h : séance de
dédicace de Maurice Sarrazin.

16 h : *Le Voleur de papillons* (jeune
public), Cie Artemisia

18 h : *Variations énigmatiques,*
Cie Alter & Co

21 h : *Delirium très mots,* Vincent Roca

• **DANS LES GEÔLES DE LA TOURASSE**

19 h 30 > 20 h : *Gargouilles & chimères*

Samedi 15 et dimanche 16 août

> **Fêtes de la Saint-Cizi** organisées par le
Comité des festivités rivoises

Dimanche 16 août

« **Le retour des Basques** » : marché de
producteurs basques, force basque, repas et
chants basques.

SEPTEMBRE

Mercredi 2

> **Pronomades, Ma vie de grenier.**

Spectacle de rue proposé par Carnage
Productions à 18 h. Gratuit.

Dimanche 6 (matin)

Forum des associations.

Samedi 19 et dimanche 20

Journées du patrimoine.

4ème édition des Théâtrales
parrainée par Vincent ROCA
en présence de
Maurice SARRAZIN

Les Théâtrales
DE RIEUX ET DU VOLVESTRE

LES 8 ET 9 AOÛT 2015
À RIEUX-VOLVESTRE

THÉÂTRE, ANIMATIONS, MUSIQUE, EXPOSITIONS
RESTAURATION SUR PLACE

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS :

05 61 87 63 33 - WWW.MAIRIE-RIEUX-VOLVESTRE.FR

